

*Communiqué*

## **Contre la réforme des retraites :**

### ***Grève et Manifestation le 6 Février 2020 !***

Après deux mois de grèves et de manifestations contre le projet de réforme des retraites du gouvernement Macron, le Conseil d'Etat est venu étriller le projet de loi. Dans un avis rendu public le vendredi 24 janvier, la haute chambre, a précisé que l'étude d'impact était « *insuffisante* » qu'elle ne pouvait pas garantir « *la sécurité juridique du projet* », enfin, les projections financières du gouvernement seraient « *lacunaires* ». Paradoxe cocasse lorsque l'on connaît les accointances libérales entre le gouvernement et le monde de la finance et notamment BlackRock, multinationale spécialisée dans la gestion d'actifs qui lorgne avec intérêt les fonds de retraites publics.

Jupiter ne devait surement pas s'attendre à un tel camouflet à quelques semaines de l'examen par l'Assemblée nationale de son projet de loi. En l'occurrence, c'est au sein du sérail par la voix de la haute juridiction qu'est faite la démonstration de l'amateurisme latent d'un gouvernement obsédé par ses mesures à faire passer au forceps.

Le 17 février, l'Assemblée nationale devra, dans le cadre d'une procédure accélérée, examiner ce projet phare du quinquennat. En parallèle, plus de 20 000 amendements ont été déposés par l'opposition parlementaire.

Pour la Fédération, le combat continue ! Notre détermination reste et restera intacte. Ce projet est un recul sans précédent pour les acquis sociaux des salarié(e)s. La retraite est un dû et ne doit pas se transformer en antichambre de la mort pour les travailleurs avec des pensions de misère en prime !

En conséquence, la FEETS-FO appelle tous les militants à poursuivre le combat contre le système universel de retraite par points !

## **Grève et Manifestations, tous ensemble le 6 Février !**

Paris, le 3 février 2020

Pour tout contact : Jean Hédou, Sg de la FEETS FO, tél. 06 85 12 74 46